

**DECISION N° 16-2025**

Portant validation de devis de la société SARL ETS DANTAN pour la reprise d'un broyeur de branches BUGNOT BVE 55 et d'une pelle rétro COCHET pour le service espaces verts et chemins ruraux de la ville

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.

2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis 65702 SARL ETS DANTAN pour la reprise d'un broyeur de branches BUGNOT BVE 55 et d'une pelle rétro COCHET pour le service espaces verts et chemins ruraux de la ville.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis n°65702 SARL ETS DANTAN d'un montant total de 2583.33 euros HT.

signé électroniquement le 03/02/2025,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

signé électroniquement le 03/02/2025,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

